

ST BENOIT LA FORET

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 12 Avril 2012

L'an deux mille douze, le douze avril à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT BENOIT LA FORET, convoqués le trois avril deux mille douze, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Didier GUILBAULT, Maire.

Etaient présents (14) : Mr Didier GUILBAULT, Mr Jean-Charles CARRE, Mme Chantal PERIN-BESNARD, Mr Thierry BENOIST, Mr Roger AUPETIT, Mr Jean-Michel CASSAGNE, Mr René DAUDIN, Mr Gilles FIÉ, Mme Sylvie JAILLOUX, Mr Eric MOUTARDIER, Mme Chantal PACHET, Mme Marylène PERRIGAULT, Mme Véronique SANTERRE, Mme Renée THEVES.

Monsieur Thierry BENOIST a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à dix-neuf heures, procède à l'appel nominal des élus et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire demande si il y a des observations sur le compte-rendu du 29 Mars 2012.

En l'absence de remarques, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. Taux d'imposition des taxes locales 2012 :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Fixe** le taux des trois taxes directes locales qui seront applicables pour l'exercice 2012, comme suit :

- Taxe d'habitation : 7,21 %
- Taxe foncière (bâti) : 8,17 %
- Taxe foncière (non bâti) : 49,35 %

Tels qu'ils figurent sur l'état n° 1259.

Les taux adoptés augmenteront de 2 % le produit attendu par la commune.

2. Budget Primitif 2012 :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de budget présenté par le Maire, à l'unanimité.

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à : 679 804.52 €

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à : 522 731.83 €

3. Garderie périscolaire communale - Tarifs :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de réévaluer les tarifs de la garderie périscolaire communale.

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants :

Forfait 4 jours (matin & soir)	42 € / mois	Forfait 2 jours (matin & soir)	22 € / mois
Forfait matin (1 heure)	15 € / mois	Forfait soir (2 heures)	28 € / mois
Garderie à la carte	2 € / heure par présence		

Ces tarifs seront applicables à partir du 1^{er} Septembre 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête ces tarifs.

4. Questions diverses :

- Collecte cité des Pins : Le Maire propose d'envoyer un courrier à chaque administré leur exposant le problème de collecte (augmentation des dépôts des encombrants) afin d'obtenir leur avis pour améliorer la situation.
- Mr FIÉ signale que les personnes qui assurent la traversée des enfants sur la voirie (cantine-école) n'ont pas de gilet de sécurité, les membres du conseil décident d'acquiescer des gilets de sécurité pour les personnes qui assurent cette traversée.
- Thierry BENOIST : mise au point du repas des personnes âgées, le 08 Mai.
- 20 H 00 : Arrivée de Eric LOIZON, Conseiller Général du canton, échanges.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôture la séance à 20 H 10.

Fait à ST BENOIT LA FORET, le 02 mai 2012

Le Secrétaire de séance,
Thierry BENOIST

Le Maire,
Didier GUILBAULT